

Adresse de la société populaire de Toul (Meurthe), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Toul (Meurthe), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 273-274;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19831_t1_0273_0000_8

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Séance du 8 frimaire an III

(vendredi 28 novembre 1794)

Présidence de CLAUZEL (1)

La séance s'ouvre à l'heure ordinaire (2).

1

Un des secrétaires fait la lecture de l'offrande faite par le citoyen Delage, de la commune de Massat, département de l'Ariège, de la finance de son office de notaire public.

La Convention nationale décrète la mention honorable du don, l'insertion au bulletin, et renvoie au comité des Finances, section de la Liquidation (3).

2

Un membre de la commission des Dépêches fait lecture de la correspondance, composée de différentes adresses dont l'extrait suit :

Adresse des citoyens composant la société populaire de Toul, département de la Meurthe. Ils disent que l'Adresse de la Convention au peuple français a été lue dans leur société et couverte d'applaudissemens; ils s'expriment ainsi: "Loin de nous le système de ces continuateurs du tyran que vous avez détruit, qui osent dire que le gouvernement révolutionnaire ne peut se concilier avec la justice! La conduite ferme et sage que vous avez tenue depuis les mémorables journées des 9 et 10 thermidor prouve à la France et à l'Europe étonnée que vous savez tout-à-la-fois vaincre, gouverner et faire le bonheur du peuple.

Vous avez assuré un asyle à la vertu, vous encouragez les talens, vous protégez le commerce; les fripons et les hommes immoraux sont démasqués; les épanchemens de l'amitié et de la fraternité succè-

dent au silence sombre et farouche de la terreur".

Ils invitent ensuite la Convention nationale à rester à son poste et à maintenir son attitude imposante pour consolider la République et le bonheur du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Les citoyens composant la société populaire de Toul à la Convention nationale, Toul, le 20 brumaire an III] (5)

Citoyens représentants,

Votre adresse au peuple français a été lue dans le sein de notre société populaire au milieu des plus vifs applaudissemens de tous les citoyens, tous adhérents aux principes qu'elle renferme; tous veulent le gouvernement révolutionnaire basé sur la justice la plus sévère, punition éclatante des conspirateurs et des coupables, protection éminente pour les innocents Loin de nous le système de ces continuateurs du tyran que vous avez détruit, qui osent dire que le gouvernement révolutionnaire ne peut se concilier avec la justice. La conduite ferme et sage que vous avez tenue depuis les mémorables journées des 9 et 10 thermidor, prouve à la France et à l'Europe étonnée que vous savez tout à la fois, vaincre, gouverner et faire le bonheur du peuple.

Vous faites une guerre à mort à tous ces hommes féroces qui voudroient des troubles perpétuels, pour ne se repaître que de sang, à tous ces dominateurs qui ne veulent la liberté que pour eux seuls et asservir leurs semblables, à tous ces fripons déhontés qui voudroient le règne de la terreur pour affronter la probité et commettre les plus grands crimes.

Vous avez assuré un asile à la vertu, vous encouragez les talens, vous protégez le commerce, les fripons et les hommes immoraux sont démasqués. Les épanchemens de l'amitié et de la fraternité succèdent au silence sombre et farouche de la terreur.

(1) P.-V., L, 151.

(2) P.-V., L, 151.

(3) P.-V., L, 151. C 327 (1), p. 1432, p. 13.

(4) P.-V., L, 151-152.

(5) C 328 (2), pl. 1457, p. 31. Bull, 10 frim.

Représentans de vingt-quatre millions d'hommes libres, prenez seuls les renes de l'empire françois; anéantissez tout commune, section ou société particulière qui oseroit rivaliser avec vous et attenter à la Convention nationale, qui est le seul point de ralliement de tous les bons français.

Nous vous invitons à rester à votre poste, à vous maintenir dans cette attitude imposante qui doit consolider la gloire de la République et le bonheur du peuple.

Pour nous, nous jurons de mourir s'il le faut pour votre défense qui est celle de la liberté et de l'égalité; sans lesquels il ne peut exister de vrai entier bonheur sur la terre.

Vive la Convention nationale!

Vive la République française!

Fait à Toul le 30 brumaire an 3 de la République une, indivisible et démocratique.

Suivent 43 signatures.

3

Les élèves de l'école primaire de la commune de Vabre, département du Tarn, félicitent la Convention sur son Adresse au peuple français, l'invitent à continuer ses glorieux travaux, et jurent de lui être attachés jusqu'au dernier soupir.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Les élèves du citoyen Bernard Gau, instituteur en la commune de Vabre à la Convention nationale, Vabre, le 18 brumaire an III] (7)

Pères de la patrie,

Nous venons pour la première fois vous exprimer ce que nous sentons; en rendant hommage aux principes sacrés de justice, de vertu et d'humanité que professe le Sénat français, que nous regardons comme le centre de raliement de tous les hommes libres.

Continuez à vous faire aimer et chérir de vos enfans qui ont sans cesse les yeux fixés sur vous.

Votre adresse aux français nous a été présentée par notre instituteur qui nous en a fait lecture, ainsi que du décret qui la suit. Cette adresse qui contient des vérités incontestables et les principes du plus pur républicanisme, a été interrompue par des cris mille fois répétés, vive la République, vive la Convention nationale. Elle nous a appris à distinguer les véritables amis de la liberté d'avec ceux qui méditent sa perte. Ce décret bienfaisant dans lequel vous ordonnez qu'il soit fait lecture aux écoles primaires, nous prouve que vous vous occupez sans relâche du bonheur de la race future, et que votre intention seroit que les vertus républicaines germassent jusques dans les cœurs les plus tendres.

(6) P.-V., L, 152.

(7) C 328 (2), pl. 1457, p. 32.

Restez à votre poste, pères de la Patrie, la faiblesse de nôtre âge ne nous permet pas encore de vous dire que nous vous ferons un rempart de nos corps, mais le tems viendra où la nature nous faisant abandonner cet état de faiblesse nous mettra dans la possibilité de vous soutenir dans vos pénibles travaux, et de mourir s'il le faut en vous défendant, alors notre dernier cri sera, vive la liberté, vive la République une, indivisible, impérissable et démocratique.

Vabre, ce 18 brumaire 3^{ème} année républicaine.

Signé, Jean CAVAILLEZ, Job MIALHE, MARQUISOUS, GACHES, Jean-Jacques BIEAUTZ, Jacques BIAU, Simon BIAU, Jean-Jacques Cambon, Abel BEC, Maurice BRUNOT, Philippe GACHES, Jean-Pierre LACOMBE.

4

Les habitants de la commune et les membres de la société populaire de Beaugency [Loiret], applaudissent à l'Adresse de la Convention au peuple français, et disent qu'il étoit temps que le calme de la justice succédât au régime de l'intrigue, à la soif de sang et à la fureur des assassins.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[Les habitants de la commune de Beaugency à la Convention nationale, s.l.n.d.] (9)

Citoyens représentans,

Votre dernière adresse au peuple français a été entendue avec enthousiasme au temple de l'être suprême, à la commune, à l'une des séances de la société.

Ce que vous avez exécuté avec tant de succès et d'énergie a réduit à l'impuissance et les ennemis de l'intérieur, et les tirans coalisés contre la République, telle devrait être la conduite du premier Sénat de l'Europe, nos espoir n'a point été déçu.

Il étoit bien temps que le calme de la justice succédât au règne de l'intrigue, à la soif de sang, à la fureur des assassins; quand vous aurez purgé le sol de la liberté de tous ces êtres immoraux déjà écrasés sans doute par le mépris qu'ils inspirent, vous travaillerez avec plus de calme et d'efficacité au grand ouvrage dont toutes les parties doivent constituer, consolider, éterniser le bonheur des peuples.

Nous l'attendons avec la plus entière confiance de la sollicitude paternelle de la Convention nationale à laquelle nous jurons de nouveau d'être inviolablement et uniquement attachés.

Suivent 75 signatures.

(8) P.-V., L, 152.

(9) C 328 (2), pl. 1457, p. 33. *F.de la Republ.*, n° 69.